

(c) Fonds d'amortissement

Les fonds d'amortissement ne s'appliquent qu'aux obligations en sterling émises à Londres, d'une valeur nominale de \$254 millions. La somme actuellement détenue dans le fonds d'amortissement représente environ un quart du principal impayé des émissions auxquelles le fonds s'applique.

Quant aux autres émissions on a effectué de temps à autre des remboursements à même les surplus annuels, mais on n'a dressé aucun programme définitif de rachat de la dette.

Recommandations relatives à la dette publique

1. Le Comité recommande fortement la conversion, dès que l'état du marché monétaire le permettra, des obligations existantes en titres portant un taux d'intérêt moins élevé. L'emprunt de conversion de 1931 constitue un exemple des avantages de ce procédé ainsi que le montre le tableau suivant:

EMPRUNT DE CONVERSION—1931

Désignation de l'emprunt converti	Montant converti	Taux d'intérêt		Echéance de l'émission de conversion	Epargne annuelle d'intérêt
		Ancien	Nouveau		
Deuxième emprunt de guerre, 1916-1931	\$ 38,625,700	5 p. 100	4½ p. 100	1956	\$ 193,128
Emprunt de renouvellement, 1922-1932.	37,523,200	5½ p. 100	4½ p. 100	1957	375,232
Emprunt de la Victoire, 1918-1933....	276,688,100	5½ p. 100	4½ p. 100	1958	2,766,881
Emprunt de la Victoire, 1919-1934....	285,772,300	5½ p. 100	4½ p. 100	1959	2,857,723
Total.....	\$ 638,609,300				\$ 6,192,964

L'économie annuelle d'intérêts s'élève donc à \$6,192,964.

A propos de sa recommandation de convertir le plus tôt possible en titres portant des taux d'intérêt plus bas les obligations à échéance rapprochée, le Comité signale les possibilités que révèlent les chiffres suivants:

Emprunts de la Victoire, échéant en 1933, et portant intérêt à 5½ p. 100, \$169,971,850.

Emprunts de la Victoire, échéant en 1934, et portant intérêt à 5½ p. 100, \$226,138,350.

La conversion de ces titres 5½ à échoir bientôt présente une occasion de réduire davantage le fardeau des charges fixes. Leur conversion en coupons de 4½ p. 100 produirait du côté des intérêts une économie annuelle de \$3,961,102. Au taux de 4 p. 100 l'économie s'élèverait à \$5,941,653.

Le Comité exprime l'espoir qu'il sera possible de s'en tenir à un coupon ne dépassant pas 4 p. 100. Toute perte sur la vente des obligations pourrait s'absorber par l'amortissement.

2. Il convient d'adopter, dès que la situation financière le permettra, un plan général d'amortissement ou rachat de la dette et de budgéter chaque année la somme nécessaire à cette fin. Cela assurerait le remboursement méthodique, dans un délai déterminé, de la dette actuelle.

Le Comité tient particulièrement à signaler que les remboursements considérables à opérer d'ici 1937 inclusivement seront suivis d'une période de vingt ans où les échéances d'une année quelconque ne seront pas assez fortes pour donner lieu à des emprunts importants.

3. Les futures émissions à long terme devront comporter:

(a) des fonds d'amortissement; ou

(b) des dates d'échéances fixées, dans la mesure du possible, de manière à se conformer au plan proposé concernant le remboursement annuel d'une portion de la dette.